

- 28 avril 2016 -

Tous en GRÈVE et en MANIFESTATION

Projet de loi Travail : Plus que jamais le Retrait !



Les annonces du 1er Ministre ne changeront rien à la détermination des centaines de milliers de manifestants à obtenir le retrait du projet de loi Travail. Face à l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet, la mobilisation reste intacte et soutenue massivement par l'opinion publique.

Les lois, décrets et règlements qui encadrent le droit du travail ont été arrachés par des décennies de luttes et de conflits sociaux. Jusqu'à ce jour, les dispositions du Code du Travail l'emportaient sur un accord d'entreprise si celui-ci était moins favorable aux salariés. Le projet de loi El Khomri inverse cette hiérarchie des normes sociales. Par « copier/coller » cette logique remettra en cause les Statuts nationaux de la fonction publique (Etat, Hospitalière et Territoriale).

Chacun a bien compris qu'avec ce projet de loi, c'est l'ensemble des droits collectifs qui est menacé. C'est la fin programmée d'un certain nombre de dispositions légales et réglementaires qui font que quel que soit l'établissement les fonctionnaires sont traités sur un pied d'égalité. Les effets de l'austérité budgétaire sont déjà en œuvre dans nos établissements (remise en cause des accords RTT, suppression de postes, emplois précaires...). Parallèlement, la Loi Touraine qui impose les GHT, entend mutualiser les activités, les services et supprimer 22 000 postes.

Face à toutes ces attaques la mobilisation est à l'ordre du jour !

Dans la déclaration unitaire d'appel à la grève interprofessionnelle et de manifestations le 28 avril, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations étudiantes et lycéennes UNEF, FIDL, UNL «réaffirment fermement leurs revendications de retrait de ce projet de régression sociale et la nécessité d'obtenir de nouveaux droits».

**Ce projet de loi n'est ni amendable, ni négociable ! Le gouvernement doit le retirer !
C'est ce que nous exigerons toutes et tous le jeudi 28 avril.**

A cet effet les Fédérations CGT, FO et SUD du secteur de la santé invitent leurs syndicats à organiser des Assemblées générales pour assurer le succès du 28 avril, discuter de la poursuite de l'action, en particulier par la grève pour le retrait du projet de loi El Khomri, alors la reconduction de la grève se trouvera posée.

Elles appellent l'ensemble des agents hospitaliers, des maisons de retraite et des établissements médico-sociaux à être en grève et à rejoindre les manifestations interprofessionnelles.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 28 AVRIL POUR STOPPER LA REGRESSION SOCIALE ET GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS

Les Fédérations de la Santé et l'action sociale CGT, FO, SUD appellent les salarié-e-s et les agents à faire grève et à participer aux manifestations du 28 avril 2016 POUR :

- Le retrait de la loi Travail (dite El Khomri) ;
- L'abandon de la politique d'austérité dont la loi Santé et les GHT en sont une des expressions, ainsi que la casse du secteur social ;
- L'augmentation des salaires bien au-delà des annonces d'augmentation de 1,2 % du point d'indice, cela ne répond pas suffisamment aux revendications des personnels ;
- Les créations de postes nécessaires pour des prises en charge de qualité ;
- L'amélioration des grilles indiciaires et des déroulements de carrière ;
- Le refus de tout « ordre » professionnel.

Paris, le 22 avril 2016

COORDONNÉES DES ORGANISATIONS

CGT Santé Action Sociale : 01 55 82 87 49

FSPS FO : 01 44 01 06 00

FNAS FO : 01 40 52 85 80

SUD Santé Sociaux : 01 40 33 85 00